L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 24 OCTOBRE 1879

LES ENORMITÉS DE LA DOUANE.

Le *Herald* revient, dit le *Courrier des Etats-Unis*, sur les vexations intolérables infligées par les employés de la douane aux passagers qui ont le malheur de leur paraître suspects de cet tyrannique. Il rappelle deux faits qui ont fait récemment scandale, la saisie de la *Coupe d'Epsom* gagnée en Angleterre par le cheval *Parole* de M. Lorillard, et l'inquisition outrageante à laquelle ont été soumis, en revenant d'Europe, non-seulement Mme Grisette et sa petite fille, mais encore M. Grisette et la belle-sœur, qui étaient simplement venus sur le dook pour recevoir les voyageurs. Malgré son grand âge, il va et vient et conserve toute sa vigueur corporelle et intellectuelle.

Notre ami lui ayant demandé son sentiment sur l'avenir réservé à "l'article 7" dans le Sénat, M. Dufaure s'est écrié :

"—L'article 7 ne passera pas au Sénat, j'en réponds. Quoiqu'on en dise, le centre gauche ne le votera pas.

A rapprocher, pour s'en souvenir aux temps opportuns, des affirmations contraires de M. Gambetta.

—L'*Univers* contient l'information suivante, qui a une importance toute particulière dans les circonstances actuelles :

On nous affirme non-seulement que le prince royal de Prusse a donné sa démission de grand-maître de la grande loge de Berlin, mais encore qu'il a rompu complètement avec la franc-maçonnerie et qu'un ordre a été donné à tout son entourage de se retirer des dignités maçonniques.

Cette rupture serait survenue à la suite de l'incident suivant : le prince aurait demandé à vérifier les archives de la loge, pour connaître l'origine et les tendances secrètes de la maçonnerie. Le docteur Schiffmann, chargé par le prince de cette vérification, aurait rencontré la plus vive résistance auprès des autres dignitaires des loges prussiennes, résistance qui aurait éveillé les soupçons du prince et l'aurait amené finalement à se séparer de cette dangereuse société.

On ne nous dit pas si l'empereur Guillaume a suivi l'exemple de son fils.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

LE SIGNAL DE L'ACTION—Attention ! Républicains, attendez-vous à ce qu'un de ces jours les légitimistes reçoivent de leur roi "le signal de l'action."

Ce signal est officiellement annoncé dans la lettre suivante adressée par M. le comte de la Vieffville à M. le marquis de Carbonnel, qui avait organisé en France une société masquée sous le nom de : "Société des légitimistes d'action réunis et association de secours pantalons :"

"Paris, 22 septembre 1879.

"Monsieur le marquis,

"Je viens imposer à votre fidélité et à votre dévouement un pénible sacrifice.

"M. le comte de Chambord vous demande d'arrêter le recrutement et les actes de votre organisation jusqu'à ce qu'il donne lui-même aux royalistes LE SIGNAL DE L'ACTION.

"Voyant les choses de très haut, le Roi estime que votre entreprise, si généreuse et si utile qu'elle puisse être, amènerait au sein du parti, tel qu'il l'a officiellement constitué, un trouble qu'il doit conjurer à tout prix.

"Je vous connais assez pour être certain que vous vous inclinerez devant cette décision souveraine, et je ne doute pas que l'avenir ne vous ménage l'occasion de vous dédommager.

"Veuillez agréer, monsieur le marquis, l'expression de mes sentiments très distingués.

"LA VIEFVILLE."

Pour donner ce signal de l'action, si souvent et si vainement annoncé, qu'est-ce que M. le comte de Chambord peut attendre ?

—Le book de la *Lanterne* :

On lisait dans la *Lanterne* du 3 octobre :

"Tous les acheteurs du numéro de samedi matin—portant la date de dimanche—pourront, gratuitement, sur la simple présentation de la *Lanterne*, boire un bock à l'adresse que nous leur indiquerons."

Voici les détails donnés le surlendemain par la *Lanterne* sur son book politique :

Hier soir, une foule énorme s'est portée à la brasserie de la Ruche, boulevard Magenta, au coin de la rue du Château-d'Eau, où l'on donnait gratuitement un bock d'excellente bière contre la remise d'un numéro de la *Lanterne*.

L'affluence était considérable ; plus de 20,000 porteurs de la *Lanterne* se sont présentés, et on a dû même un instant fermer l'établissement.

Grâce aux mesures d'ordre prises par l'officier de paix de l'arrondissement, M. Roudil, aucun désordre n'est venu se joindre aux deux troisièmes et quatrième, MM. Gilles et Siadoux, on a pu organiser une longue queue, et tout s'est bien passé.

—Mort DE-MARAIS, 5 octobre.—Deux jeunes gens, les sieurs Rensdiner et Kroger, se trouvaient chez leur oncle, ancien commandant, qui habite une maison près de Gisors.

Voyant des épées suspendues à la muraille, ils les décrochèrent, se mirent en garde, voulant s'imiter un duel.

Kroger se fendit imprudemment et attaqua, à la poitrine, son camarade qui s'enfonça grièvement blessé.

On espère cependant le sauver.

Copenhague, 6 octobre.—"Le ministère de la guerre va faire commencer des travaux destinés à mettre le Danemarck en complet état de défense."

—Rien d'étonnant que, pour soutenir l'Eglise, il faille des Pleux.

—Il a trouvé un moyen infaillible de guérir la toux.

Il approuvait cette bonne nouvelle à son commencement de la bronchite. Chacun en ressentait le tonic.

—Eh bien, je vais venir la dire à Victoria X... Le moyen de gagner à tous les jeux, c'est de jouer "atout."

Bouteille pleine de vraie eau de Cologne, il est en vente au dépôt général de Mme Windsor, pour tous les pays, rue Caroline, 6, à l'entresol, près de la rue Carondelet et la distribue journellement à domicile. Cette eau de Cologne est d'une qualité supérieure, elle est recommandée aux dames comme étant un vrai remède contre les migraines.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 24 octobre.

Température—Vents frais du nord et de l'est, baisse du baromètre, temps clair ou partiellement couvert.

Température du 23 octobre 1879.
Thermomètre de C. DURADIN, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	66	19
Midi	78	26
3 heures P. M.	78	26
6 heures P. M.	76	25

Mouvement des vapeurs pendant les 24 heures finissant à 6 heures P. M. le 23 octobre 1879.

Arrivées		Départs	
Arkansas City	32	Louisville, Ky.	32
Baton Rouge	24	Memphis, Tenn.	32
Bayou Sara	24	Natchez, Miss.	24
Cincinnati, O.	32	Nashville, Tenn.	32
Columbus, Miss.	32	Pittsburg, Pa.	32
Cincinnati, Ohio	32	Shreveport, La.	32
Cincinnati, Iowa.	49	Omaha, Neb.	—
Cincinnati, Ohio	32	Vicksburg, Miss.	24
Cincinnati, Texas.	77	Vicksburg, Miss.	24
Cincinnati, Ohio	76	Shreveport, La.	32
Cincinnati, Ohio	32	Louisville, Ky.	32
Key West, Fla.	83	St Paul, Minn.	32
La Crosse, Wis.	—	Vicksburg, Miss.	24
Leavenworth, Kas.	32	Yazoo City, Miss.	24

Mouvement des eaux au-dessus de l'étiage zéro des échelles.

Arkansas City	11.00	Nashville, Tenn.	1.11
Cairo, Ill.	4.06	New Orleans	12.06
Cincinnati, O.	2.05	Omaha, Neb.	—
Columbus, Ky.	3.02	Pittsburgh, Pa.	0.11
Keokuk, Iowa.	—	Shreveport, La.	2.00
La Crosse, Wis.	—	St Louis, Mo.	—
Leavenworth, Kas.	4.04	St Paul, Minn.	—
Louisville, Ky.	2.00	Vicksburg, Miss	3.04
Memphis, Tenn.	3.03	Yazoo City, Miss.	—

* Le douzième du niveau des hautes eaux de 1874.

GEORGE H. KOHR
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé :

MARIAGE—John Fisterius à Mlle Annie M. Lay.
John Walker à Mlle Mary McCabe.
Joseph Rand à Mlle Mary Johnson.
Patrick Gordon à Mlle Thérèse Glander.

NAISSANCE—Mme Philomène Agnelly, un garçon.
Mme Alexandre Lassegue, un garçon.
" Joseph Brahl, une fille.
" Auguste Sabatin, un garçon.
" Félix Bladdat, un garçon.
" Abel Lassaine, un garçon.
" John F. Miller, un garçon.
" J. B. Chabaneé, une fille.
" John Affee un garçon.
" Joseph Seeley, un garçon.

DÉCÈS—Louise Bentté, c., 19 ans.
George E. Foxsall, 24 ans.
Mary Bailey, 30 ans.
Christopher Christen, 2 mois.
Adele F. Becker, c., 7 jours.
Francisy Valle, 9 jours.
Maud Forbes, 10 mois.
Mary Williams, 43 ans.
James Moore, c., 36 ans.
Mme Catherine S. Scott, 31 ans.
Joseph Walker, 7 jours.
Mathilde Schabel, 1 mois.
John F. Miller, 1a mois.
Louis Dilling, 61 ans.
Mme Celeste Forte Lewis, 4 ans.
Edgar V. Devron, 2 mois.
Mary Agnesman, 84 ans.
Estel Rose, 40 ans.
John Pierre, c., 2 ans et 8 mois.

Les électeurs convaincus de crimes.—Voici, au sujet des électeurs convaincus de crimes, la traduction d'une lettre du préposé à l'enregistrement :

Etat de la Louisiane,
Bureaux du préposé à l'inscription
des votants de la paroisse d'Orléans.

A l'Hon. W. R. Whitaker, juge de la cour criminelle supérieure.

J'ai l'honneur de vous demander, dans un but d'enregistrement exact, d'ordonner au greffier de votre cour de me transmettre une liste des électeurs convaincus de crimes qui les privent du droit de se faire inscrire. Je signale à votre attention les lois de 1874, la loi No 124, la section 8 de l'article 99 de la constitution de 1868, lesquelles ont trait à cette question.

Je suis, avec respect, votre obéissant serviteur,

CHARLES CAVANAC,
préposé à l'inscription des votants.

Le juge a lancé, hier matin, l'ordre que demandait M. Cavanac.

Les passagers et les hommes d'équipage sauvés—Noms de dix-sept des passagers et des hommes d'équipage du steamer espagnol Nuevo Pajaro del Oceano, détruit par un incendie :

P. Diaz, S. Rivalta, jr. Astrelga, C. Fernandez, A. Caballos, M. Villares, A. Dumas, P. Barreras, F. Saurez, T. Abbonics, J. R. Corbeira, M. Atla, J. Gonzalez, N. Diaz, C. Caldeira, J. Fernandez, E. Lopez.

Suicide.—On a reconnu hier matin le cadavre de l'homme blanc trouvé flottant dans le Nouveau Canal, près l'Avenue Hagan : c'est celui de Jacob Stoll, journalier, qui demeurait au coin des rues Hunter et Tchoupitoulas, et cherchait en vain depuis quelque temps assez d'ouvrage pour nourrir sa famille dans le besoin.

Stoll était allemand et avait cinquante-un ans.

Bal.—L'Association de bienfaisance d'Orléans doit donner le samedi 8 novembre, dans la salle des Odd-Fellows, son quatrième grand bal.

Paragraphes.—Le colonel Glynn, administrateur du département des comptes publics, nous dit que le Conseil administratif du département des comptes publics, nous dit que le Conseil administratif, sous peu, une ordonnance autorisant la construction des hangars à produits, dont nous avons parlé dans le numéro d'hier, et que les franchises seront offertes aux enchères publiques, comme toutes les autres franchises.

—La malle-poste qui arrive par le chemin de Mobile était, hier matin, de deux heures en retard ; celle qui vient par le chemin de Jackson était au bureau de poste à l'heure voulue.

—Les successions de Mary Down, celle de Pauline Forstall, veuve d'Eugène Peychaud, sont ouvertes à la deuxième cour du district.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $18,732.10, dont $1,427.34 provenant du département du revenu intérieur, $300, env., et $1,030.94, en argent, et $7,002 en billets, provenant de la douane, $4,000, du bureau de poste, $4,-971.82 de différentes sources.

—On disait, hier, à la douane, que M. Gillespie accepte la candidature du parti républicain au poste de lieutenant gouverneur de l'Etat.

—Le Conseil se propose de vendre le revenu des marchés de la ville, pour novembre et décembre.

—Jos. Kennedy, enfant de couleur, âgé de six ans, a eu la jambe gauche cassée, hier matin, par un sac de café tombé de l'épaule d'Archie Coleman, nègre, à l'Indian Warehouse, rue Tchoupitoulas, près Julie. Sa mère a formulé une plainte contre Coleman.

—Frank Nicholas, dont le véhicule s'est heurté contre le *car* No. 16 de la ligne des rues Tchoupitoulas et *Levée* et l'a endommagé, a été acquitté par le juge Miltenberger. La collision avait été accidentelle.

—Le marshal des Etats-Unis demandera, aujourd'hui, des soumissions pour l'achat des franchises de la compagnie de chemins de fer de la ville. La vente est fixée au 24 du mois prochain.

—Le procès de la compagnie des Chemins de fer contre la ville se plaide à la Quatrième cour de district. On se souvient que la compagnie veut empêcher les autorités municipales d'appliquer à l'achat de bons à prime le produit de la vente des franchises de la compagnie des chemins de fer.

—On remarque, au coin des rues Canal et Tonti, un puits qui n'est pas entouré.

—Le Bureau de poste recevra, jusqu'au mardi, 4 novembre, à sept heures du matin, les lettres et les journaux à expédier, pour le Mexique, par le steamer City of Mexico ; jusqu'à demain, à dix heures du matin, les lettres et les journaux à expédier par le steamer Wanderer, pour Belize et British Honduras.

—Il règne une grande activité à la douane. Le chiffre des droits s'est élevé à $15,000, mardi, et à $18,000, mercredi. La moyenne est de $13,000 par jour.

—L'officier Guérin a arrêté, hier matin, à trois heures, Martin Johnson, qui emportait deux sacs de maïs, et ne paraissait nullement accablé sous le poids, bien qu'il soit âgé de soixante-douze ans.

—Un comité des journaliers de la levée — *longshoremen* — s'est présenté, hier matin, aux bureaux du maire et a eu avec le magistrat, une entrevue au sujet du déchargement du frêt des steamers et des navires ; M. Isaacson lui a répondu qu'il fallait que la paix fût maintenue, et qu'elle le serait à tout prix.

—Le sous-comité démocrate, auquel a été soumise la contestation qu'a soulevée la présidence du club central du premier ward, a siégé, hier, à huis-clos, pendant trois heures et demie, a entendu quatre ou cinq témoignages, et s'est ajourné à vendredi—aujourd'hui—à deux heures.

Voyez les annonces aux bureaux de l'Assemblée, 7 rue Carondelet.

Mme Philomène Lesublère et als. à Louise R. Mauhar, un terrain, 50x86, rue Dauphine, entre Mandeville et Barracks.

Mlle C. T. LaVergne à Mme J. A. Lelièvre, un terrain et constructions, 44x62, rue St-Claude, entre Marais et Roman.

Marshal des Etats-Unis à Chapron & Brock, 2 lots de terre, rue Marais, 32x80, rue Dauphine, entre Bienville et Bourbon ; Chapron & Brock, 2 lots de terre, rue Marais, 32x80, rue Dauphine, entre Bienville et Bourbon ; Chapron & Brock, 2 lots de terre, rue Marais, 32x80, rue Dauphine, entre Bienville et Bourbon ; les 3 lots ci-dessus sont vendus sous la condition que les acquéreurs ne feront pas de commerce de liqueurs enivrantes pendant 10 ans.

Marshal des Etats-Unis à Chapron & Brock, 2 lots de terre, rue Marais, 32x80, rue Dauphine, entre Bienville et Bourbon ; Chapron & Brock, 2 lots de terre, rue Marais, 32x120, rue Dauphine, entre Bienville et Bourbon ; les 2 lots ci-dessus sont vendus sous la condition que les acquéreurs ne feront pas de commerce de liqueurs enivrantes pendant 10 ans.

Marshal des Etats-Unis à Mme Catherine Dumont, un terrain, 32x120, rue Dauphine, entre Bienville et Bourbon